

21.05.2017 - 14:32 Uhr

Swisspower salue la décision d'orientation concernant la Stratégie énergétique 2050.

Zurich (ots) -

Au nom des services industriels associés, Swisspower salue la décision de politique énergétique prise aujourd'hui par les électricités et les électeurs. Ce référendum historique consacre la légitimation démocratique essentielle de la Stratégie énergétique 2050. La décision positive contribue à la sécurité juridique et d'investissement sur un marché énergétique difficile.

Depuis des années, les services industriels comptent parmi les acteurs principaux du mouvement en faveur d'un approvisionnement énergétique rentable, fiable et respectueux de l'environnement grâce au recours croissant aux énergies renouvelables et au renforcement de l'efficacité énergétique. Avec l'approbation, par les électeurs suisses, de la nouvelle loi fédérale sur l'énergie, nous allons poursuivre et intensifier les efforts que nous avons déployés en tant que fournisseurs d'énergie des zones urbaines. Cette confirmation des objectifs stratégiques permet aux services industriels une harmonisation encore plus précise des finalités d'entreprise avec les objectifs de politique énergétique de notre pays.

Le tournant énergétique à l'oeuvre en zone urbaine

«Le tournant énergétique sera également mis en oeuvre dans les villes dans les années à venir», souligne Ronny Kaufmann, CEO de Swisspower SA. «Ce n'est pas une nouveauté pour les services industriels, mais plutôt la poursuite du travail accompli jusqu'ici.» Grâce aux nouvelles conditions-cadres et à leurs prestations et produits innovants, les services industriels de Swisspower feront tout leur possible pour dégager rapidement, au bénéfice de leurs clients, des potentiels d'efficacité dans l'industrie et au sein des PME, dans le secteur de l'habitation et celui de la mobilité. Des solutions de réseau convergentes permettront également d'exploiter des sources locales d'énergie renouvelable et de les intégrer à l'approvisionnement urbain global avec l'électricité, le gaz et la chaleur.

Swisspower attend du Conseil fédéral qu'il permette, pour toutes les entreprises d'approvisionnement en électricité, la mise en oeuvre rapide des dispositions légales en réduisant le plus possible les démarches bureaucratiques et évitant les ordonnances trop contraignantes et qu'il vise une entrée en vigueur au 1er janvier 2018.

Pour plus d'informations:

Ronny Kaufmann
CEO
Swisspower SA
Téléphone +41 (0)44 253 82 10 ou mobile +41 (0)79 371 21 91
ronny.kaufmann@swisspower.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004643/100802730> abgerufen werden.